

La CCI de 2B tête de pont pour la coopération en Méditerranée



Les représentants italiens étaient présents lors de la réunion de lancement et la signature officielle de la convention transfrontalière à l'hôtel consulaire de Bastia.

(Photo Gérard Baldocchi)

C'est une opération ambitieuse qui débouchera sur des actions très concrètes avec des financements européens (Feder) jusqu'en 2020. En effet, la chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Corse s'est portée candidate à un appel d'offres sur un programme de coopération transfrontalières Italie-France. C'est la chambre consulaire que préside Paul Trojani qui a remporté la mise et sera donc chef de file du projet appelé l'ART 2, autrement dit *Appui aux réseaux touristiques transfrontaliers*. Ce projet regroupe plusieurs partenaires : la CCI 2B, l'ATC, la CCI agricole et artisanale de Livourne, le Département d'économie de Pise, la province de Sassari, Innolabs Srl, le centre de productivité de Gênes, mais aussi Paca et la Sardaigne.

Analyser avant de définir les actions à financer

Paul Trojani n'a pas manqué de souli-

gner que ART2 « *s'inscrit donc dans une dimension maritime et des échanges que nos régions portent avec intérêt et fierté. Il faut s'organiser et définir les enjeux, canaliser les projets, et enfin proposer des offres commerciales respectueuses de nos patrimoines, tout en sachant par ailleurs en tirer le meilleur, en termes de productions et de valorisation* ».

Et le président de la CCI2B de noter « *je tiens donc à saluer le caractère innovant de notre initiative, et ses axes majeurs, basés sur la notion de tourisme durable, la protection de nos environnements, et la promotion de nos territoires. Pour ce qui concerne la Haute-Corse, il s'agira de mettre en œuvre ce projet à partir des territoires de Balagne et de Corse Orientale, qui sont représentatifs du tissu économique insulaire dans ce qu'il recèle comme facteurs valorisants, développés avec professionnalisme par les acteurs locaux* ».

Ce programme ne fait que commen-

cer avec, sur 12 mois, une analyse des réglementations et une cartographie de l'offre touristique, un gros travail de terrain pour toutes les filières. Au terme de ces consultations les actions et orientations seront déterminées pour la période 2014-2020.

Cette fois les acteurs privés seront associés à ces actions. Faciliter les échanges, activer la coopération dans tous les domaines - pour ce qui devient ainsi une « macrorégion du haut tyrrhénien » - c'est le souhait de l'Union européenne pour assurer une meilleure cohésion de sa politique économique et sociale.

Il y a des financements substantiels à la clé, l'enveloppe de la Corse pour la période précédente de 5 ans était de 28 millions d'euros. De quoi soutenir bien des initiatives, surtout dans le tourisme ou encore le transport des biens et des personnes.

JO CERVONI
jacervoni@nicematin.fr